

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

N° 44/2021

**Objet : Désignation des
membres de la commission
Développement Economique**

LIBERTE - EGALITE – FRATERNITE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
TERRE DE PROVENCE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SÉANCE DU 15 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un, le quinze avril, à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD
Date de convocation du Conseil de Communauté : 9 avril 2021.

PRÉSENTS :

Pour la Commune de **BARBENTANE** : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith, BLANC Michel.

Pour la Commune de **CABANNES** : HAAS-FALANGA Josiane, ONTIVEROS Christian, CHEILAN François.

Pour la Commune de **CHATEAURENARD** : MARTEL Marcel, CHAUVET Eric, MARTIN Pierre-Hubert, AMIEL Cyril, PONCHON Solange, ANZALONE Marie-Laurence, SEISSON Jean-Pierre, LUCIANI-RIPETTI Marina, SALZE Annie, REYNÈS Bernard, DIET-PENCHINAT Sylvie.

Pour la Commune de **EYRAGUES** : GILLES Max, DELABRE Eric.

Pour la Commune de **GRAVESON** : PECOUT Michel, CORNILLE Annie, DI FÉLICE Jean-Marc.

Pour la Commune de **MAILLANE** : LECOUFFRE Eric, MARÈS Frédérique.

Pour la Commune de **MOLLEGES** : CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

Pour la Commune de **NOVES** : JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, FERRIER Pierre, REY Christian.

Pour la Commune de **ORGON** : PORTAL Serge.

Pour la Commune de **PLAN d'ORGON** : LEPIAN Jean-Louis, COUDERC-VALLET Jocelyne.

Pour la Commune de **ROGNONAS** : PICARDA Yves, ALIZARD Dominique.

Pour la Commune de **SAINT- ANDIOL** : ROBERT Daniel, CHABAS Sylvie.

Pour la Commune de **VERQUIERES** : MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Pour la Commune de **CHATEAURENARD** : DARASSE Adelaïde (*absente ayant donné à pouvoir à ANZALONE Marie-Laurence*)

Pour la Commune de **EYRAGUES** : POURTIER Yvette (*absente ayant donné à pouvoir à GILLES Max*).

Pour la Commune de **ORGON** : YTIER CLARETON Angélique (*absente ayant donné à pouvoir à PORTAL Serge*).

EXCUSÉS :

Pour la Commune de **ROGNONAS** : MONDET Cécile.

SECRETAIRE DE SÉANCE : MARTIN Pierre-Hubert.

Mme la Présidente expose que par délibération en date du 17 septembre dernier, le Conseil Communautaire a désigné les conseillers communautaires et municipaux membres des commissions thématiques de Terre de Provence Agglomération.

Suite aux demandes de changement de représentant des communes d'Orgon et Verquières pour la commission Développement Economique, il est proposé au conseil communautaire de procéder à de nouvelles désignations.

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-22, L. 5211-40-1 ;

CONSIDERANT que le conseil communautaire a décidé de créer pour chacune des délégations accordées aux vice-présidents une commission au sens de l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que le conseil communautaire a retenu par délibération 98/2020 du 17 septembre 2020 le principe de composition suivant : un représentant par commune membre, à désigner parmi les conseillers communautaires ou municipaux de la commune concernée ;

VU la délibération 129/2020 en date du 19 novembre 2020 désignant les membres de la commission Développement Economique ;

CONSIDERANT la demande de modification de représentant de la commune d'Orgon et celle de la commune de Verquières;

DESIGNE les conseillers communautaires et municipaux suivants membres de la commission développement économique :

BARBENTANE	DAUDET Jean Christophe
CABANNES	BARRIOL Guillaume
CHÂTEAURENARD	MARTIN Pierre-Hubert
EYRAGUES	GAVANON Michel
GRAVESON	DI FÉLICE Jean-Marc
MAILLANE	BRIGNANO Michel
MOLLEGES	FAURE Evelyne
NOVES	SUSSFELD Alain
ORGON	PORTAL Serge
PLAN D'ORGON	TARDIEU Marc
ROGNONAS	PICARDA Yves
SAINT-ANDIOL	AGOSTINI Luc
VERQUIERES	TATON Robert

Membres en exercice : 42
 Votants : 41
 Votes pour : 41
 Votes contre : 0
 Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 15 avril 2021,

Pour Extrait Conforme,
 La Présidente,
 Corinne CHABAUD

